



Compte-rendu du CSAL du 11 décembre 2024

Le procès-verbal du CSAL du 10 octobre 2024 a été approuvé.

Point d'étape du Cadre d'objectifs et de moyens (COM) 2023-2027

Il a été relevé que le point de suivi du COM ne donnait pas satisfaction. En effet nous n'avons pas connaissance des critères de calcul des indicateurs, aussi il est difficile d'avoir un esprit critique sur le point d'étape. La DISI s'engage à être plus précise pour les suivants.

L'ambition est d'éviter les indisponibilités applicatives afin de tendre vers une haute disponibilité. En parallèle, la Météo des applications (qui indique l'indisponibilité des applications) sera affichée sur le bureau de l'ordinateur (comme le Tatoo) d'ici fin janvier 2025.

Afin de résoudre la dette technique, 16 projets à la DISI Grand Est migrent vers le Nubo (Cloud).

Le transfert de Gcos (Bull) vers Z/os (IBM) pour le projet REC-MEN (recouvrement-mensualisation) est reculé à fin 2027. Celui de Medoc-DB consiste de passer de Gcos à Linux.

L'ESI de Châlons a récupéré la totalité de la mission du centre d'architecture technique (CAT) qui était auparavant partagée avec les services centraux.

L'ESI de Metz gère entièrement l'application Aspasia (habilitations pour les collectivités locales).

L'objectif est de limiter au maximum les prestataires externes.

Bilan éditique 2024 – ESI de Reims

La production éditique s'est élevée à près de 236 millions de plis au niveau national dont 40,6 millions réalisés par l'atelier EIFI de l'ESI de Reims.

La totalité des emplois est pourvue, soit 32 Équivalents Temps Plein dont 14 contractuels.

L'atelier EIFI assure l'impression de documents pour d'autres ministères.

Face aux problèmes de circulation suite aux manœuvres des camions lors des livraisons, le président de cette instance préconise de prendre en photo les plaques d'immatriculation des automobilistes en cas d'agression verbale à l'encontre des agents de l'ESI et de faire une fiche de signalement qu'il s'engage à appuyer.

Un nouveau chariot élévateur électrique va être livré courant décembre 2024.

Mission exploitation – supervision plateforme IIA – ESI de Châlons

L'équipe Virtualisation de l'ESI de Châlons va reprendre à compter de janvier 2025 la gestion d'une nouvelle plateforme de supervision-monitoring qui a été mise en œuvre par le bureau SI3. Le service était géré auparavant par les ESI de Nantes et de Dijon.

Présentation du protocole de travail à distance entre la DISI Grand Est et la DISI Centre Ouest – ESI de Besançon

La réécriture d'ISTP-WEB, devenu aujourd'hui IS-CFE-IFER, a été réalisée dans le cadre d'une

démarche de ré-internalisation de ce projet jusqu'ici développé par les équipes externes d'ATOS. Le pôle de développement de l'ESI de Besançon a repris la pleine responsabilité du pilotage et du développement du projet.

Le recrutement de 2 analystes en sortie d'école est souhaité et afin de garantir la continuité de service, un CDI a été proposé à 4 développeurs de chez ATOS sur Nantes, pour un travail à distance avec l'ESI de Besançon. Une convention a été signée entre la DISI Centre Ouest qui fournit les locaux et l'assistance et la DISI Grand Est qui fournit le matériel et les RH.

Présentation du plan de mobilité employeur

Un questionnaire sera mis en ligne courant janvier. Il s'adressera à tous les agents de la DISI GE pour connaître leurs habitudes dans le cadre de la mobilité (trajets domicile-travail, déplacements professionnels).

Son objectif principal est de promouvoir des modes de transport eco-responsables, tout en répondant aux besoins des agents et en réduisant l'impact environnemental des trajets liés à l'activité professionnelle.

Le forfait mobilités durables n'est toujours pas proposé aux agents se rendant à pied à leur travail.

Projet d'agenda social 2025

Les prochaines instances auront lieu le 8 janvier, le 19 mars, puis en juin, octobre et novembre.

Questions diverses

Une demande et déjà sa réalisation actée : un collègue nous a demandé de remonter le sujet à propos du CET et du RAFP. Tous les ans, pour les collègues ayant des jours sur le CET, nous devons opter pour que les jours n'aillent pas sur le CET. En remontant le sujet lors de l'instance, j'ai parlé d'une simplification car cette manipulation ne sert à rien, puisque le RAFP ferait perdre de l'argent. Nous avons eu comme solution de faire une demande de simplification sur IDGFIP et de partager cette demande afin qu'elle soit acceptée. Et en fait, en faisant cette demande, il est apparu que la demande existait depuis cet été et qu'elle sera opérationnelle pour fin 2025, afin que l'option de mettre les jours sur le RAFP soit sur demande expresse et non à décocher.

Particularité cette année : suite au JO un nombre de jours supplémentaire peut être mis sur le CET exceptionnellement en janvier 2025 jusque 20 jours.

Les agents en équipe de 7h à 14h à Reims bénéficient de tickets restaurant. Lorsqu'ils travaillent de 13h à 20h, ils peuvent se rendre avant à la cantine, or la subvention leur est retirée.

Le fait d'être codifié ticket restaurant ne permet pas d'avoir la subvention à la cantine. Mais l'alternance des horaires entraîne le non versement des tickets restaurants tous les jours. Nous avons demandé qu'ils bénéficient des tickets restaurant tous les jours ou que la subvention de la cantine soit remise.

Un collègue nous a sollicité pour remonter cette demande : quand une formation se fait sur la même ville que le lieu de travail, même si ce n'est pas au même endroit, l'indemnisation pour les frais de repas n'a pas lieu, alors que ce peut être loin de la cantine, de commerces, de restaurants, ... Malheureusement, il s'agit de règlement sans modification possible. (décrets)

Nous avons reparlé de la situation de la CID51. L'effectif est de 6 Equivalent Temps Plein (ETP), ils sont 5 personnes ; 4 à Châlons et 1 à Reims.

Dorénavant, la DISI estime qu'il faut un agent CID pour environ 230 PC à gérer.

Mais le comptage ne prend pas en compte les ESI. Or, dans les ESI, tous les agents ne sont pas informaticiens. De plus, ils travaillent souvent avec 2 PC.

Un agent C a obtenu la qualification PAU cette année, il souhaiterait travailler sur Reims. Mais le poste est demandé sur Châlons, et l'agent ne peut travailler avec sa qualification.

La demande a été faite pour que les apprentis puissent assister à la journée d'accueil.

L'expérimentation de la foncière publique va être mise en place mi 2025, pour le grand est et la Normandie aux ministères des finances. Il s'agit d'un nouveau service de la direction immobilière de l'état : exploiter le patrimoine public pour le valoriser, le louer ou le vendre. Il est nécessaire que cela passe en loi de finances pour la mettre en place.

Il y aurait donc le transfert de l'état à la foncière, par ex l'ESI de Strasbourg et la DISI paierai un loyer à la foncière.

L'objectif est de réduire la surface tertiaire inoccupée, accélérer la transition écologique, mettre aux normes.

Un audit batimentaire du siège de la DISI a été réalisé il y a 15 jours, le site de l'ESI de Reims sera audité courant janvier.

Il n'y a pas d'information concernant le parking de l'ESI de Strasbourg